

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

## Conseil départemental de l'Action Sociale du 27/06/2019

### Ont participé :

#### Représentants des administrations :

M. MORICEAU Président  
M. SAGUETON-PILLU

#### Représentativité SYNDICALE :

Mme BOURGADE (FO)  
M. BASTIEN(FO)  
M. DEJOU (FO)  
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)  
Mme ANGLADE (Solidaires aux finances)  
Mme FRIAA (CGT)  
M.HINDERSCHID (CGT)

#### Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

#### Correspondants sociaux et autres invités :

Mme FELGINES (DDCSPP)  
Mme PUECH (représentante des retraités)

\*\*\*\*\*

### 1) Approbation du PV du 09/04/2019 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

### 2) Actualités du Secrétariat Général :

Notre département a déposé deux dossiers de demande de subventions nationales dans le cadre du fonds d'initiative locale : « j'apprends à nager » et « découverte d'une activité ». Près de 100 dossiers ont été déposés au niveau national, nous attendons toujours une réponse.

Autre point, à partir du mois de juillet l'EPAF met en place une prime forfaitaire dans le cadre de l'accompagnement d'un enfant au point de regroupement pour les colonies d'été. Après une franchise de 120 km Aller/Retour, son montant sera de 35 € pour un AR de 0 à 200 km, 45 € (AR de 201 à 400 km) et 55 € pour un AR > 400 km. Cette prime n'est perçue que si le séjour est intégralement payé. Il est nécessaire de produire une demande formulée dans les 30 jours (voir Agnès BENOIT pour toute information complémentaire).

Enfin suite à la refonte du site internet, il est désormais possible de régler ses prestations par carte bancaire.

Enfin de graves inquiétudes pèsent sur le devenir des résidences Epaf avec des fortes intentions de vente de l'ensemble des résidences.

### 3) Crédits d'actions locales 2019 :

Sans revenir sur notre compte rendu du 09/04, voici quelques informations complémentaires sur 2019 : les retraités sont allés visiter les Gorges de la Jonte (vers Millau – 43 participants), une cafetière a été achetée à la TP Aurillac et un micro-onde à Saint-Martin-Valmeroux. Pour les actifs, la journée Michelin et Puy de dôme a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants (22 inscrits).

A venir :

- Une journée libre à Sète est prévue le week-end du 24/08 (prix par personne 10 €). En dessous de 30 inscrits cette sortie sera annulée ;

- Une sortie karting Pers le 28/09 pour une estimation de reste à payer de 35 € pour un adulte et 15 € pour un enfant avec une limite de 30 personnes.

- le 24/09 une action de prévention ayant pour thème : « les addictions aux écrans : comment faire un usage raisonné. ».

- arbre de Noël le 04/12/2019.

#### 4) **Propositions actions locales 2020 :**

Pour 2020, plusieurs actions ont été retenues :

- Une journée de visite dans le Lot (gouffre de Padirac, forêt des singes et visite libre de Rocamadour – repas libre);
- Une journée libre à Clermont-Ferrand avec un match de l'ASM ;
- Un baptême de l'air sur la base de 3 personnes au maximum dans l'avion en partance de l'aérodrome de Saint-Flour ou d'Aurillac ;
- Spectacle équestre, sur la période d'été, de la compagnie Diego N Co à Ruynes en Margeride ;
- Week-end à Paris en période de Noël ;
- Arbre de Noël ;
- Pour les retraités, une journée au Puy et une autre dans le Puy de Dôme (musée Michelin et Puy de dôme).

Les élus Force Ouvrière au CDAS : Sabine BOURGADE, Eric BASTIEN , Dominique DEJOU.

### Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	<b>SECTION</b>  <b>CANTAL</b>	<b>BULLETIN D'ADHESION</b>
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à	, le	signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt